

Zeitschrift: Domaine public

Herausgeber: Domaine public

Band: - (1985)

Heft: 769

Artikel: 1291 + 700 : moins d'Expo

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1017579>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Moins d'Expo

Tout comme les vignerons vaudois pour leur Fête, les organisateurs d'expositions nationales tiennent plus ou moins le rythme d'une tous les vingt-cinq ans: 1914, 1939, 1964, donc, théoriquement, 1989, dans quatre années déjà. Mais voilà, en 1991, la Confédération célèbre son 700^e anniversaire, et pense le faire dignement par un Premier Août au Grütli et par une manifestation de plusieurs mois dans les quatre cantons qui bordent le lac le plus tourmenté de Suisse ainsi qu'à Zoug.

Les préparatifs vont désormais bon train, au service d'une idée qui n'emballe personne, mais acceptée par défaut d'imagination nationale — ou d'ouverture aux produits éventuels que pourrait créer un tel manque de sérieux helvétique. L'affaire aurait poursuivi sa petite carrière discrète, si la gauche lucernoise ne s'était avisée de la porter sur la place publique, et de la faire soumettre au verdict populaire le 5 mai prochain. Echéance lourde de conséquences, puisqu'elle fournit à des citoyens la première occasion de se prononcer sur la grande messe annoncée pour 1991.

L'affaire a déjà toute une histoire. Le 1^{er} août 1981, un comité schwytzois sort son projet CH 700, qui prévoyait de faire participer la Suisse entière à la préparation du jubilé confédéral. Décentralisation maximale d'abord, regroupement ensuite pour la célébration finale. Parallèlement, les autorités lucernoises font ouvertement de la réclame pour leur «idée Suisse 1991».

Les intellectuels se penchent à leur tour sur le berceau de l'Helvétie, et proposent d'y loger le moment venu un témoignage de volonté d'ouverture confiante et audacieuse: au monde bien sûr, mais aussi aux plus proches compatriotes, aux nouvelles technologies et formes d'expression, bref à l'avenir. Il se trouve même des Romands pour

laisser aller leur imagination: l'écrivain Etienne Barillier, le sociologue Bernard Crettaz, le rédacteur en chef François Gross, l'architecte Urs Tschumi y vont de leur contribution — sans illusion d'ailleurs. Ils savent que même si on ne refera pas l'Expo de 1964 sur les bords du lac des Quatre-Cantons, une exposition nationale se fera bel et bien, parce qu'elle ne peut pas ne pas se faire.

Cela, on le sentait déjà il y a trois ans. Et quand au printemps 1983 André Gavillet proposait de fêter la sept-centenaire dans le nouveau canton du Jura, sur le lieu même qui témoignait de sa vitalité maintenue contre guerres et matérialisme, personne ne fit écho.

En revanche, ça planchait dans les chancelleries des cantons primitifs et les bureaux de maîtres Landamann. Le 16 décembre 1983, la Commission CH 91 (audacieuse fusion de CH 700 et de Suisse 91) présentait son «Rapport final sur le plan général des festivités et manifestations du 700^e anniversaire de la Confédération en 1991». Schwytz et Lucerne avaient donc mis la sourdine à leur rivalité, encouragés par l'appui modérateur de la Confédération, d'Uri, de Zoug, ainsi que des deux demi-cantons d'Obwald et Nidwald.

35 KM DE CHEMIN SUISSE

Sans doute inspirés par un concept cher aux aménageurs de territoire, nos commissaires, présidés par l'ancien conseiller national Aloïs Hurlimann (celui des routes nationales), ont adopté l'idée d'une décentralisation concentrée des manifestations: des thèmes centraux traités dans les différents cantons-partenaires, avec «partout des jeux et réjouissances», et un «chemin suisse» de 35 km de Brunnen à Schwyz en faisant le tour par le Rütli, Flüelen et Altdorf — un vrai chemin de croix (suisse) avec vingt-trois stations, aménagées et payées par les Etats fédérés, présentés dans l'ordre adopté pour les statistiques et les résultats de votations (comme chacun sait: ZH, BE, LU, Uri, SZ, etc. classés d'après leur date d'entrée dans la Confédération).

Bien entendu, tous les cantons-sièges ne sont pas contents du thème qui leur a été attribué, ni du lieu de leur «station». Uri se méfie d'avoir trop affaire à l'armée, qui se sent directement concernée par le thème «Ordre et liberté»¹ prévu dans la région de Flüelen-Altdorf. Et Berne se plaint d'être serré entre la montagne et le lac. Quant à la Suisse romande, elle ne semble pas avoir encore noté que son adhésion tardive à l'association fédérale lui vaut une implantation en fin de parcours, du côté d'Ober- et d'Unterschönenbuch, au pied du Fronalpstok donc, en face de Seelisberg si vous préférez.

Reste à payer le tout. Selon l'ampleur des réalisations, le budget va de 25 à 395 millions de francs. La précision helvétique fout le camp. Pour l'heure, on en est à la préparation générale, devisée à 10 millions tout ronds, dont la Confédération a décidé de prendre la moitié en charge, les cantons et les villes de la Suisse centrale se partageant le reste. Mère Helvétie et ses aînés ont tous payé leur apport au capital de la Fondation CH 91 constituée le 12 décembre dernier. Sauf Lucerne, qui rejoindra les membres fondateurs si le peuple approuve le crédit de 1,559 million demandé entre autres à cet effet. Malgré l'appui du PDC et des radicaux, l'issue de la votation du 5 mai n'est pas acquise. Déjà, un Comité «Nénuphar» s'était opposé à l'exposition semi-flottante que Lucerne avait proposé sous le nom de Suisse 91 — tout comme un Comité «Pissenlit» avait combattu le projet CH 700. Aujourd'hui, la gauche lucernoise risque bien de ne pas se retrouver seule dans l'opposition, nombre de citoyens estimant nuisible pour l'environnement l'afflux de gens et de véhicules prévu pour 1991. Et, de toute manière, Lucerne estime en avoir assez fait pour le passé: la célébration de la

¹ On remarquera que les thèmes proposés sont soigneusement dosés: le moindre germe d'idées subversives, ou laissant la porte ouverte à des illustrations «contestataires», est compensé par les valeurs traditionnelles. Ainsi «Ordre et liberté», mais aussi «Foyer et patrie» (où «foyer» est compris comme le lieu où l'on habite, l'urbanisme, l'architecture, etc.), ou «Travail et prospérité».

bataille de Sempach va lui coûter l'an prochain plus de 15 millions de francs...

Affaire de fric et de nombrilisme passéiste: voilà à quoi semble se résumer pour l'heure le grand projet CH 91. Pas très enthousiasmant en effet. Et pas trop étonnant, si l'on songe que, du côté fédéral, le répondant se situe au Département de l'économie publique, plus précisément à l'OFIAMT (il s'appelle M. Vögeli, et atteindra l'âge de 65 ans en 1992). Et si l'on considère la composition politique du personnel occupé: démocrate-chrétien du très haut (Kurt Furgler) au tout bas (les citoyens élisent PDC à 50-80% en Suisse centrale).

Et en Suisse romande? On attend, sans impatience bien sûr, de voir venir. Et ça vient: un secrétariat, dans le genre boîte aux lettres sans initiative, vient d'être ouvert à Lausanne, et confié à un socialiste — doublement minoritaire donc dans la machine CH 91. Et les cantons reçoivent ces jours la lettre qui leur présente leur bout de chemin suisse (x mm par habitant), et les invite à l'aménager. A part Genève, personne ne semble y avoir déjà réfléchi.

Ça ne sera donc pas une Expo. Mais tout comme, ou pire. Selon qui voudra bien s'en occuper.

ABONNEMENTS VERTS

Le vent du nord

L'agence Associated Press (reprise par la quasi-totalité des quotidiens francophones) a dressé le bilan des abonnements verts en Suisse. La liste des villes, toutes alémaniques, où les transports publics sont accessibles à des prix raisonnables, s'allonge de jour en jour (voir aussi DP 765: «Transports publics. Zurich va mettre le paquet»). Après Bâle, Saint-Gall, Olten, Aarau, Berne, Zurich, Lucerne, plusieurs localités vont incessamment introduire un abonnement à tarif réduit. Partout, la réduction des prix a provoqué une augmentation importante du nombre des usagers.

En Suisse romande, à l'exception de Bienne et de Fribourg où des projets sont à l'étude, c'est toujours le désert. Interrogés, les Transports lausannois constatent simplement que les Romands sont plus enclins que leurs compatriotes alémaniques à utiliser leurs véhicules privés — on ose espérer cependant que la Municipalité lausannoise, saisie du sujet depuis belle lurette par le socialiste J.-J. Schilt, va avoir à cœur de débloquer la situ-

tion. Quant aux Transports publics genevois, ils n'envisagent pas une réduction de tarif: les bus sont bondés, il n'est donc pas question d'attirer une clientèle supplémentaire...

D'un côté de la Sarine, la prise de conscience du problème du transport dans les villes et l'action — amélioration de l'offre — et de l'autre côté, des explications fumeuses pour justifier l'inaction. Deux philosophies.

	BÂLE	BERNE	ZURICH	SAINT-GALL	LUCERNE
Abonnement	<i>Abonnement pour la protection de l'environnement</i>	<i>Laisser-passer pour l'environnement</i>	<i>Carte arc-en-ciel</i>	<i>Abonnement pour la protection de l'environnement</i>	<i>Laisser-passer Bus vert (6 h. 30 à 18 h. et 17 à 19 h.)</i>
En circulation depuis:	1.3.84	1.11.84	1.1.85	1.9.84	18.3.85
PRIX					
Abonnement vert:	Fr. 35.—	Fr. 35.—	Fr. 45.—	Fr. 35.—	Fr. 30.—
Abonnement normal:	—	Fr. 66.—	Fr. 64.—	Fr. 46.—	Fr. 43.— à Fr. 67.—
Indemnisations publiques:	Fr. 20.—	Fr. 15.—	—	Fr. 15.—	selon clef de répartition avec les communes
Objectifs: Déjà atteints:					
	37.000	+ 10%	60.000	Fréquentation + 10%	—
	53.000	+ 95% (= 8125)	72.000	+ 1,1%	—
Combinable avec:	(dès 1.4.84) PTT, CFF et ligne de Waldenburg	PTT, CFF et destinations Worb + Soleure	—	—	—
Transmissible:	oui (non dans les combinaisons)	non	oui	non	non

Synthèse chiffrée publiée par la «Schweizerische Handelszeitung» du 21.3.85. Plusieurs autres localités sont sur la liste d'un abonnement vert ou d'arrangements tarifaires. Ainsi Aarau qui, dès le 1^{er} janvier de cette année, pratique des réductions sur les transports publics (accord avec neuf communes concernées) avec des résultats d'ores et déjà réjouissants.

La fin des essais est prévue au 31 décembre 1985 à Aarau, Bâle, Saint-Gall et Zurich, au 31.10.1986 à Berne — pas de délai à Lucerne.

En sus, Berne pratique des réductions pour les enfants (contestées parce que trop faibles par rapport aux prix concédés aux adultes), de même que Lucerne.